

Communiqué

Provence Alpes Agglomération lance son Projet Alimentaire Territorial

Dans le cadre du lancement de son Projet Alimentaire Territorial (PAT), Provence Alpes Agglomération organise un point presse le vendredi 18 septembre, 9h à Diniapolis à Digne-les-Bains. L'occasion de pouvoir rencontrer et échanger avec Bruno Acciaï, Vice-président en charge de l'agroalimentaire et à la ruralité de l'agglomération. Lucille Thiébot, cheffe de projet et responsable de la mise en place du PAT sur le territoire, sera présente également.

Dans le cadre de sa stratégie Pleine Santé, Provence Alpes Agglomération a volonté de faire du territoire **une référence sur les circuits courts**. Il s'agit de fédérer les acteurs de la filière alimentaire de son territoire. Les [projets alimentaires territoriaux](#) servent à relocaliser l'agriculture et l'alimentation. Issus de la Loi d'avenir pour l'agriculture qui encourage leur développement depuis 2014, ils sont élaborés collectivement. **Les enjeux** : Faciliter l'accès à une alimentation de qualité (local, frais et de saison) / Eduquer les plus jeunes à l'alimentation santé / Lutter contre le gaspillage alimentaire / Maîtriser le foncier agricole / Favoriser la création et le maintien de l'emploi agricole et agroalimentaire / Positionner les abattoirs et maison de pays dans un cadre stratégique offrant des perspectives de développement

La construction du PAT de Provence Alpes Agglomération :

1^{ère} étape : élaboration du diagnostic alimentaire et agricole (Juin – Octobre 2020). Durant cette phase de diagnostic, Provence Alpes Agglomération sonde la population de son territoire grâce à un questionnaire. Quelles sont les habitudes de consommation, quel est le rapport de chacun à son alimentation ? Les habitants de Provence Alpes Agglomération sont invités à y répondre afin d'affiner les données de ce diagnostic.



2^{ème} étape : construction du plan d'action avec les acteurs du territoire (Novembre 2020 – Avril 2021). La mise en place des actions prévues par le PAT commencera **à partir de Mai 2021**. Certaines de ces actions sont d'ores et déjà opérationnelles sur le territoire.

Contact :

Louis Berthelot

Chargé de communication

Provence Alpes Agglomération

louis.berthelot@provencealpesagglomeration.fr

06.80.90.23.96

